



PLAN DE SECOURS POUR PEMP

« TOOLBOX TALK »

POURQUOI UN PLAN DE SECOURS EST-IL IMPORTANT ?

La rapidité de sauvetage d'une personne coincée peut faire toute la différence dans la gravité des blessures encourues - cela peut faire la différence entre la vie et la mort.

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE SECOURS ?

Un plan de secours est un plan pour extraire les occupants de la plate-forme élévatrice mobile (PEMP) en cas de dysfonctionnement ou d'urgence :

- PEMP arrêtée dû à un manque de carburant ou une batterie faible ;
- dysfonctionnement de la PEMP ;
- plate-forme coincée ;
- plate-forme surchargée ;
- situation de détresse de l'opérateur/occupant ;
- autres urgences.

QUAND UN PLAN DE SECOURS EST-IL NÉCESSAIRE ?

La législation sur la Santé et la Sécurité exige un système de travail sûr pour toutes les activités de travail. Un plan de secours doit être communiqué avant qu'une personne n'utilise un PEMP en hauteur.

Lisez et répétez le plan de secours AVANT d'en avoir besoin.

QUELS SONT LES FACTEURS À CONSIDÉRER LORS DE LA CONCEPTION DU PLAN DE SECOURS ?

- Qui sera à proximité si un sauvetage est nécessaire ?
- Les personnes chargées du sauvetage au sol sont-elles familiarisées et compétentes dans le processus de sauvetage ? Savent-elles comment utiliser les commandes au sol, le système auxiliaire et le système de descente d'urgence ?
- Comment allez-vous communiquer avec l'opérateur de la PEMP la plate-forme élévatrice est élevée ?

QUI DOIT SAVOIR ?

Ce briefing s'applique :

- à l'utilisateur (celui qui contrôle l'utilisation de la PEMP sur le site) ;
- aux responsables et superviseurs de sites où des PEMP sont utilisées ;
- aux opérateurs/occupants de PEMP ;
- personne désignée à la charge du sauvetage au sol.

- L'opérateur de PEMP peut-il utiliser les commandes de la plate-forme ?

QUELLE EST L'ÉTAPE SUIVANTE ?

Instruisez tout le personnel sur le plan de secours et répétez les procédures d'urgence.

L'utilisateur doit :

- Dirigez le sauvetage ou désignez dans le plan de secours une personne chargée du sauvetage au sol qui est familiarisée et compétente avec la PEMP ;
- Maintenez le plan facilement accessible et visible ;
- Passez le plan de secours périodiquement en revue pour contrôler les modifications dans le site de travail, les opérations, etc. ;
- **RÉPÉTEZ** le plan régulièrement.

La personne désignée à la charge du sauvetage au sol doit être :

- familiarisée avec le système au sol et le système de descente auxiliaire de toutes les PEMP couvertes par le plan de secours ;
- disponible pour mener une opération de sauvetage chaque fois que les PEMP sont utilisées.

SOUVENEZ-VOUS
Si le plan de secours
n'est pas répété
il peut échouer



RÉFÉRENCES UTILES (disponibles sur www.ipaf.org/resources)

- Guide IPAF sur les secours d'urgence référence xxBM 07/14 '(en anglais seulement)'
- Sauvetage des occupants de PEMP (Groupe de sécurité du site) (1625/tpw/27.06.18)
- Guide des bonnes pratiques pour les PEMP – Parties 1 & 2